

DEPARTEMENT DU TARN – RABASTENS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 juin 2026

	Nombre de membres	Vote
<u>Date de convocation</u> 29/05/2026 <u>Date d'affichage</u> 29/05/2026	Afférents au conseil municipal : 29 En exercice : 29 Qui ont pris part à la délibération : 29 Présents : 21 Représentés : 8 Excusés : 0 Absents : 0	 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil municipal à Rabastens, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERAUD Maire.

Présents : GERAUD Nicolas, BASTIE Jean-Luc, MOLINIER Fabienne, PELISSIER Laurent, SOLATGES Nathalie, RUFFIO Jean-Paul, RUSZCZYNSKI Stéphane, GARRIGUES Serge, BARRAQUE Daniel, LEBAS Cathy, MOUISSET Marie, FIAMMA Laurence, BOUSLAMA-LEGRAND Leïla, PIERRE Caroline, COLOMB Kévin, MALBEC Manuel, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, LEMOINE Léo, DANG Eugénie, AZAROUAL Youssef, SALGADO Valérianne

Représentés : MALRIC Marie-Hélène par GERAUD Nicolas, LAROCHE Christian par MOLINIER Fabienne, PAYA Ludivine par BASTIE Jean-Luc, DE CARRIERE Alain par BARRAQUE Daniel, ALQUIER Corinne par SOLATGES Nathalie, BRAS Dominique par PELISSIER Laurent, BEMER Aurore par COLOMB Kévin, ESTEVES Karine par AZAROUAL Youssef

Secrétaire de séance : MOLINIER Fabienne

OBJET DE LA DELIBERATION

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION RABAS EN FETE

Délibération n°2026-06-3

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de ses missions d'intérêt général, la Commune de Rabastens souhaite accompagner et soutenir les initiatives locales qui participent notamment à la cohésion sociale et à l'animation de la vie locale.

Monsieur le Maire informe que l'association Rabas en Fête a pour objet notamment de favoriser le rayonnement de la commune par l'organisation, la coordination ou la participation aux fêtes intergénérationnelles, repas et manifestations d'ordre culturel, sportif, éducatif ou social

Afin de garantir la pérennité et la qualité des actions menées au bénéfice des habitants, la Commune souhaite consolider ce partenariat par une contribution financière et logistique pluriannuelle.

Vu la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10

Considérant que la Commune de Rabastens souhaite accompagner et soutenir les initiatives locales qui participent notamment à la cohésion sociale et à l'animation de la vie locale,

Considérant que l'association Rabas en Fête a pour objet notamment de favoriser le rayonnement de la commune par l'organisation, la coordination ou la participation aux fêtes intergénérationnelles, repas et manifestations d'ordre culturel, sportif, éducatif ou social,

Considérant qu'afin de garantir la pérennité et la qualité des actions menées au bénéfice des habitants, la Commune souhaite consolider ce partenariat par une contribution financière et logistique,

Considérant que les parties ont convenu de conclure une convention de partenariat et de mise à disposition,

Monsieur le Maire propose :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat et ses annexes entre la Commune de Rabastens et l'Association Rabas en Fête
- **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition et ses annexes entre la Commune de Rabastens et l'Association Rabas en Fête
- **DE PREVOIR** les crédits au budget 2026
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document afférent

Monsieur Daniel BARRAQUE se déporte du vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** décide :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat et ses annexes entre la Commune de Rabastens et l'Association Rabas en Fête
- **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition et ses annexes entre la Commune de Rabastens et l'Association Rabas en Fête
- **DE PREVOIR** les crédits au budget 2026
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document afférent

La secrétaire de séance,
Fabienne MOLINIER



Fait en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Nicolas GERAUD

